

Baby Danse

Baby Danse : Association Loi 1901 - A but non lucratif
Siège social : 910 Chemin de la Bastide rouge – 06 570 Saint Paul
Tel : 04 93 20 88 69 & 06 62 54 70 27

Contact@LaPageWeb.com

www.BabyDanse.com

Nom et Prénom de l'enfant :

Activité choisie :

Date de l'inscription :

Date de naissance de l'enfant

N. de téléphone (Fixe et portable) :
.....
.....
.....

REGLEMENT INTERIEUR 2006

L'association Baby Danse est une association loi 1901, à but non lucratif, gérée par un bureau de personnes bénévoles et dont la présidente est Madame Brigitte Snyder qui en assure la direction. Les membres de ce bureau se réunissent une fois par mois dans le cadre d'un conseil d'administration et une assemblée générale est prévue annuellement à l'occasion de laquelle vous serez présentés le rapport moral ainsi que bilan des comptes.

Pour son bon fonctionnement, la participation des parents à la vie de l'association est importante, c'est pourquoi une aide ponctuelle pourra vous être demandée, par exemple à l'occasion de la fête de fin d'année, pour aider à confectionner des costumes, aider à la surveillance etc....

ORGANISATION GENERALE

Pour l'inscription, **tous** les papiers administratifs (cf. liste exhaustive au paragraphe **.N.**) devront être fournis et dûment remplis dès le deuxième cours.

Pour des questions d'assurance, nous nous verrons dans l'obligation de refuser les enfants dont les parents n'auront pas correctement respecté les formalités requises.
Nous vous remercions par avance de votre compréhension

Pour toute question relative au règlement, aux tarifs ou aux modalités de paiement, merci de vous adresser à **Mme Valérie Dalmayrac**, trésorière et administratrice.



ALLO MAMAN BOBO !

En cas de maladie (fièvres, diarrhées, vomissements, boutons...), merci de garder votre enfant au chaud. Celui-ci ne sera accepté qu'à son complet rétablissement.

B DOUDOUS SI DOUX....

Il est souhaitable que le «doudou» ou «la tototte» reste dans le petit sac de votre enfant dans la salle prévue à cet effet. (Pensez à écrire le nom et prénom de votre enfant sur le sac).

C ALLERGIE

Merci de nous signaler toute allergie éventuelle (nourriture, boissons, insectes, médicaments etc.)

Mon enfant est allergique à :

D GOURMAND ! VOUS AVEZ DIT : GOURMAND ?

Il arrive qu'un petit gâteau ou un bonbon mou soit proposé aux enfants en fin de cours. Pensez à nous signaler si vous y voyez un quelconque inconvénient, nous veillerons à respecter vos choix.

Oui Non Oui
mais,.....
.....
...

E GOUTER

L'après-midi, selon votre autorisation, une collation sera donnée aux enfants qui resteront pour deux activités consécutives.

Oui Non Oui
mais,.....
.....
...

✂ A ce propos, merci par avance aux parents qui songeront à apporter un paquet de gâteaux et une boisson une fois par mois afin que ce petit moment de partage puisse perdurer ✂

F QUELQUES INFORMATIONS IMPORTANTES ET REGLES DE BIENSEANCE:

- Le petit parc situé derrière la maison constitue une aire de jeux à usage privé. De ce fait, elle ne respecte pas la réglementation en vigueur
- C'est pourquoi l'association **BabyDanse décline toute responsabilité** en cas d'accident.
- Il en est de même pour les animaux qui y circulent en toute liberté.
- Madame Snyder est cependant ravie d'en faire profiter vos enfants mais tient à rappeler qu'ils sont dans ce cadre **sous votre entière responsabilité**. Toutefois, la présidente compte sur votre diligence pour prendre soin de cet espace, le laisser dans l'état où vous l'avez trouvé, notamment songer à ranger les petits objets que vos enfants auront utilisés afin qu'ils ne soient pas emportés par le vent.

Les enfants inscrits à Baby Danse viennent de villes différentes, du privé ou du public... et Baby Danse ne peut adapter un calendrier qui convient à tout le monde, aussi elle s'appuie sur le calendrier de l'Inspection Académique Nationale des écoles Françaises. Cette année, un calendrier précis est proposé, merci d'en prendre connaissance au moment de l'inscription des enfants.(Cf calendrier)

POUR FAIRE LA FETE !!!!

Un spectacle de fin d'année est en prévision pour le mercredi 27 juin après midi. La date définitive reste à définir ensemble en fonction de vos disponibilités.

NOS AMIS LES BETES

Comme vous avez pu le constater nous aimons beaucoup les animaux, cependant, hormis les hôtes de la maison, aucun autre animal n'est admis dans l'enceinte de Baby Danse. De plus, il est absolument INTERDIT de s'approcher de l'enclos du poney pour des raisons de sécurité.

ATTENTION : CA GLISSE ! (DANSE DU MONDE)

Pour des raisons de sécurité - notamment parquet glissant - les **petits chaussons** sont **obligatoires** sauf au cours de Judo.

OUPS ! JE SUIS EN RETARD....

Merci d'être ponctuel lorsque vous venez récupérer vos enfants. Cependant, en cas de retard excessif^{ptio} nne^l veuillez à nous le signaler en téléphonant au 06 62 54 70 27 ou 04 93 20 88 69.

Si vous n'avez pas d'interlocuteur direct en ligne, laissez **impérativement** un numéro de téléphone où vous joindre ainsi que votre nom et le nom de votre enfant sur le répondeur de Baby Danse.

ENCORE LE CHEMIN DE TERRE

Le chemin de terre que vous empruntez pour arriver à Baby Danse est un chemin privé et l'association n'a qu'un «droit de passage».

Nous avons quelques soucis car des plaintes ont été déposées à notre encontre. En effet la vitesse des voitures est élevée et le virage est pris trop rapidement ! Ceci nuit à la tranquillité du voisinage mais surtout, met en danger les habitants de cette rue et leurs enfants. Les boîtes aux lettres se trouvant dans un angle mort à l'intersection du chemin de terre et de la rue, de nombreux incidents se sont déjà produits.

Sachant cela, prenez désormais toutes les précautions nécessaires pour arriver lentement sur ce chemin, la continuité de Baby Danse en dépend !

LAISSEZ PASSER LES P'TITS PAPIERS....

Les papiers à fournir impérativement pour que votre enfant puisse être accepté en toute quiétude au sein de l'association sont les suivants :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- Le règlement intérieur signé (dernière page)

Association Loi 1901 - SP Grasse n° 20437 -

Siège social : 10 Chemin de la Bastide Rouge 06570 Saint Paul

☎ 04.93.20.88.69 & 06.62.54.70.20 - Email : BabyDanse@LaPageWeb.com

www.BabyDanse.com

- Les chèques de règlement pour l'année
- Une photo d'identité de toutes les personnes - autres que vous même - susceptibles de venir chercher votre enfant, une photocopie de leur pièce d'identité ainsi qu'une autorisation écrite de votre part. Pour faciliter la bonne démarche de l'ensemble, songez à passer un coup de téléphone au préalable à la directrice de l'association pour la prévenir le cas échéant. Tel : 06 62 54 70 27
- Une attestation d'Assurance protection civile individuelle. Elle vous sera remise gratuitement par votre assurance sur votre demande.
- Un certificat médical datant de moins de trois mois et confirmant l'absence de contre indication et l'aptitude de l'enfant à suivre une activité physique en collectivité. (Danse et Arts Martiaux uniquement)

1/ Le dossier de votre enfant doit être complet pour que son inscription soit effective. Sa participation au cours ne sera admise que si tous les papiers demandés ci-dessus ont été fournis, hormis l'assurance et le certificat médical pour lesquels nous autorisons un petit délai.



2/ Nous ne permettrons à aucune autre personne que celle(s) désignée(s) par vous même à partir avec votre enfant, même s'il s'agit d'une autre personne du groupe dans la mesure où vous ne l'y avez pas autorisée préalablement par écrit.

Nous attachons beaucoup d'importance à la sécurité, d'où ces consignes très strictes dont nous espérons que vous ne nous tiendrez pas rigueur mais comprendrez, au demeurant, le bien fondé.



○ TARIFS 2006-2007

- En cas d'abandon des activités au cours de l'année, **l'association s'engage à vous rembourser ! : Voir la grille des remboursements en fin de règlement.**
- Tarifs dégressifs pour les membres d'une même famille ainsi que pour les enfants qui suivront plusieurs disciplines (Danse, Art, Judo...)
- Frais annuels d'inscription : 29 euros (**une par famille**)

DANSE DU MONDE ET ARTS MARTIAUX :

- 150 Euros par semestre pour une participation d'une heure par semaine. (Soit 9 Euros la séance d'une heure)
- Arts Martiaux : 6 enfants maximum
- Danse du Monde : 10 enfants maximum
- Pour des questions d'organisation, la trésorière bénévole Mme Valérie Dalmayrac propose plusieurs possibilités de règlement au choix :
 - soit un paiement en 6 chèques de 50 Euros libellés au nom de Baby Danse que l'association tirera au fur et à mesure.
 - soit un paiement en 3 chèques de 100 Euros .
 - Soit un paiement en 2 chèques de 150 Euros.

Pour 2 enfants ou 2 activités : 130 Euros par semestre par enfant

L'ENFANCE DE L'ART :

- Le cours d'Arts plastiques dure 1h30, 8 enfants maximum et **tout le matériel est fourni**
- Tarifs : 175 Euros par semestre soit 10 Euros 93 la séance de 1h30,
- Pour des questions d'organisation, la trésorière bénévole Mme Valérie Dalmayrac propose plusieurs possibilités de règlement au choix :
 - soit un paiement en 6 chèques de 58 Euros35 libellés au nom de Baby Danse que l'association tirera au fur et à mesure.

Association Loi 1901 - SP Grasse n° 20437 -

Siège social : 10 Chemin de la Bastide Rouge 06570 Saint Paul

☎ 04.93.20.88.69 & 06.62.54.70.20 - Email : BabyDanse@LaPageWeb.com

www.BabyDanse.com

- soit un paiement en 3 chèques de 116 Euros 70 .
- Soit un paiement en 2 chèques de 175 Euros.

Pour 2 enfants ou 2 cours: 155 Euros par semestre par enfant

- **Si vous rencontrez des difficultés, l'association permet quelques facilités de paiement – N'hésitez pas à contacter Valérie Dalmayrac, trésorière bénévole au 06 50 18 21 70 !!!**



UN SITE INTERNET :

www.BabyDanse.com

Nous avons mis en place un site Internet destiné à vous permettre de suivre et découvrir l'évolution de BabyDanse en direct. A cet effet, nous avons besoin de votre accord pour les photos et/ou les films de votre enfant que nous prendrons pendant les cours ainsi que pour la présence de ceux-ci sur ce site. N'ayez crainte, dans l'esprit que vous connaissez de cette association, le choix de chacun sera respecté.

Comme **toujours**, vos suggestions **seront les bienvenues**.

Je donne mon accord pour que mon enfant soit pris en photo et/ou filmé et qu'il apparaisse sur le site de BabyDanse.

Oui Non Oui

mais,.....

.....



SI POSSIBLE

- **Pensez à faire faire « pipi »** à vos enfants avant d'arriver aux cours, c'est autant de temps de gagné pour le démarrage et la bonne démarche des cours.
- Pour des raisons de sécurité, mais aussi de respect de la vie privée de chacun, veillez à ne **pas** arriver **plus de 10 minutes** avant le début du cours.

Madame, Monsieur, :

Date :

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Baby Danse et m'engage à respecter les consignes qui y sont préconisées.

SIGNATURES

LA PRESIDENTE DE BABY DANSE BRIGITTE SNYDER	LE PARENT OU LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENFANT
--	---